

Information réglementée* – Bruxelles, Paris, 20 septembre 2010

DEXIA BANQUE acquittée dans le cadre du procès LHSP

DEXIA S.A. prend acte de l'arrêt de la Cour d'appel de Gand dans lequel sa filiale, S.A. DEXIA Banque Belgique, est acquittée dans le cadre de l'affaire LHSP.

DEXIA Banque Belgique a toujours soutenu que ni elle-même ni Monsieur G. Dauwe n'avaient leur place dans le procès LHSP. La banque est satisfaite de constater que la Cour a confirmé ce point de vue.

La cotation de l'action Dexia (ISIN BE000379134) reprendra le mardi 21 septembre 2010.

Pour plus d'infos

Moniek Delvou
+32 2 222 98 16
+32 475 26 64 95

** Dexia est une société cotée. Ce communiqué contient de l'information soumise aux prescriptions légales en matière de transparence des entreprises cotées en Bourse.*

À propos de Dexia

Dexia est une banque européenne, qui compte environ 35 200 collaborateurs au 30 juin 2010. À la même date, ses fonds propres de base s'élèvent à EUR 19,0 milliards. L'activité du groupe se concentre sur la Banque de détail et commerciale en Europe (principalement en Belgique, au Luxembourg et en Turquie) et la Banque du secteur public, proposant des solutions bancaires complètes aux clients du secteur public. L'Asset Management and Services fournit une offre de gestion d'actifs, de services aux investisseurs, et d'assurance, en particulier aux clients des deux autres métiers. Les différents métiers sont en interaction permanente afin de mieux servir les clients et de soutenir l'activité commerciale du groupe.

Pour plus d'informations : www.dexia.com

Contacts presse

Service Presse – Bruxelles
+32 2 213 50 81
Service Presse – Paris
+33 1 58 58 86 75

Contact investisseurs

Investor Relations – Bruxelles
+32 2 213 57 46/49
Investor Relations – Paris
+33 1 58 58 85 97/82 48

Dexia NV – Place Rogier 11, B-1210 Bruxelles - 1, Passerelle des Reflets, Paris-La Défense 2, F-92919 La Défense Cedex